

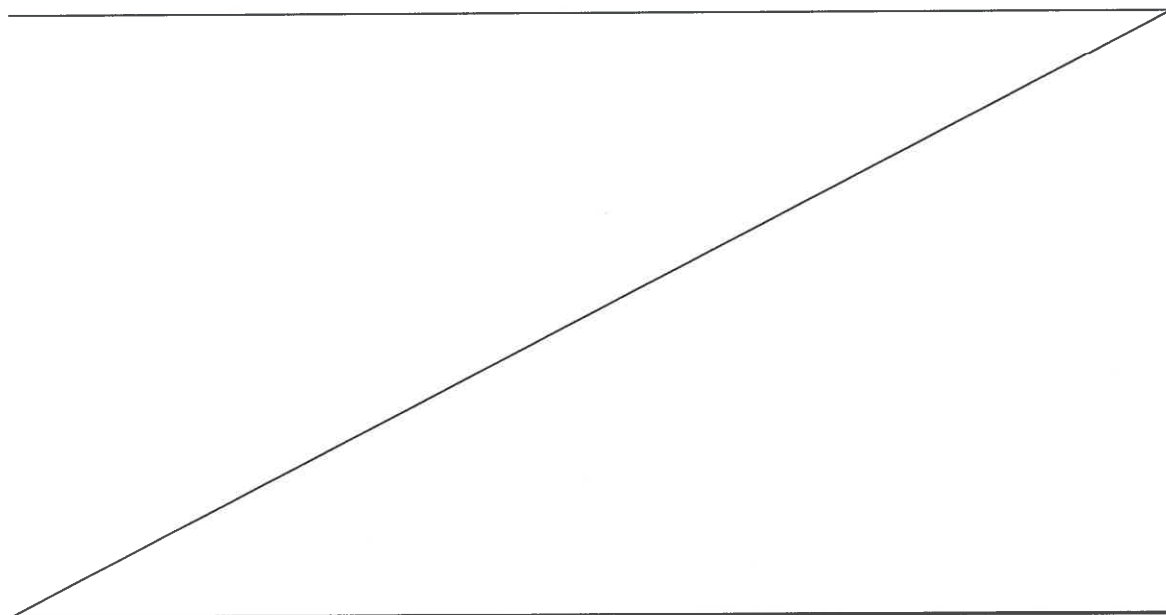


PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner qui sera tenue le 12 décembre 2022 à 19 h 30, le conseil approuvera le budget pour l'année 2023, le budget triennal des immobilisations pour les années 2023-2024-2025 et le règlement de taxation pour l'année 2023.



DONNÉ àAscot Corner.....ce..... 22.....jour de.....novembre de l'an deux mille vingt-deux.

Directeur général / secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général / Greffier-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 22 novembre 2022, entre 8h00 et 16h00 heures. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 novembre 2022.

Directeur général / greffier-trésorier